SST INITIAL



FORMATION CONTINUE

☒ Présentiel
☐ Distanciel

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - FORMATION INITIALE

FINANCEMENTS POSSIBLES : OPCO - ENTREPRISE - FINANCEMENT PERSONNEL

Habilitation de niveau 1 par l'INRS sous le n° H35816/2020/SST-1-O-14 jusqu'au 26/06/2030

FORMACODE 42829 - SAUVETAGE SECOURISME TRAVAIL

Le SST est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise et d'être acteur de la prévention dans l'entreprise.
La formation «SST : Sauveteur Secouriste du Travail» est la formation réglementaire incontournable sur le secourisme et la prévention des risques en entreprise.
Grâce à une immersion visuelle, sensorielle et pratique, les stagiaires obtiendront les compétences opérationnelles nécessaires pour porter secours à une personne en détresse et participer activement à la démarche de prévention au sein de l'entreprise.

Obligations réglementaires

Adapter le nombre de Sauveteurs Secouristes du Travail aux effectifs et aux risques propres en tenant compte notamment des obligations faites par les articles R4224-15 et 4224-16 du code du travail.

Public concerné

Demandeur d'emploi, Professionnel, Professionnel du médico-social, Professionnel du sanitaire, Professionnel du social, Professionnel en ESAT, Salarié.

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé pour suivre la formation SST.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations.
- Participer à la mise en oeuvre d'actions de prévention et/ou de protection
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur et pratiquer un massage cardiaque...).

Parcours pédagogique

APPROCHE THEORIQUE

Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

MISE EN PRATIQUE

L'approche pratique de la formation SST, réalisée au fur et à mesure des thèmes abordés, vise à permettre aux participants de développer des compétences concrètes en matière de premiers secours - Démonstrations des gestes de premiers secours, Exercices pratiques sur mannequins, Utilisation de défibrillateurs automatisés externes (DAE), Simulations d'accidents, Études de cas interactives, Exercices en équipe, Formation sur les équipements de premiers secours, Évacuation d'urgence, Quiz, QCM...

Durée et rythme

14 heures / 2 jours

Pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés, les séquences de formation peuvent être organisées de manière consécutive ou espacées d'une durée permettant de maintenir la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation.

Indicateurs de résultats 2025-2026



FORMATION CONTINUE

☒ Présentiel
☐ Distanciel

Modalités et délais d'accès

- Nombre de participants : Minimum 4 / Maximum 10
- Inscription auprès du CFC Jeanne d'Arc, sous réserve de places disponibles
- Formation inter-entreprises : inscription possible jusqu'à 3 jours ouvrés avant le début de la formation
- Formation intra-entreprise : la date de réalisation est définie avec l'entreprise selon ses besoins et les disponibilités du formateur

Accessibilité PSH :
Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour plus de renseignements, prendre contact avec notre référente handicap

Qualification intervenant(e)s

Les formateurs interventants sont titulaires du certificat de « Formateur SST » ou de « Formateur de formateur SST » valide et à jour de leur MAC.
Ils disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des compétences concerné, et ont la capacité de les retransmettre.

Méthodes et outils pédagogiques

La formation est construite selon des principes de pédagogie active, avec une adaptation et une fléxibilité des objectifs en fonction des besoins spécifiques de chacun. Etablie sous le contrôle de la CARSAT et de la Médecine du Travail, elle est basée sur le programme de l'INRS - Institut National de Recherche et de Sécurité.

- Quiz, questionnaires, exercices pratiques en binôme et sur mannequins, jeux de rôles sur des situations d'accidents, vidéos pédagogiques
- Remise d'un livret aide-mémoire en fin de formation
- 80% Pratique - 20 % Théorique

Méthodes et modalités d'évaluation

EPREUVES CERTIFICATIVES

Epreuve 1 : Lors d'une mise en situation d'accident du travail (action/analyse), le candidat devra démontrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Epreuve 2 : Lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

A l'issue de la formation,

- Un questionnaire de satisfaction est soumis aux participants dans le cadre de notre politique Qualité et Amélioration Continue

Reconnaissance délivrée

- Certificat SST modèle national, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives d'une validité de 24 mois.
- Une attestation de formation valide l'acquisition des connaissances et des compétences de chaque participant.
- Un certificat de réalisation ou une attestation d'assuidité est envoyé(e) à l'entreprise.

A l'issue de cette période de validité, le SST devra suivre une session de Maintien et d'Actualisation de ses Compétences - MAC SST

Tarifs

Devis sur demande

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

APRÈS LA FORMATION SST

- **Maintien et Actualisation des Compétences - MAC SST**
- **Les titulaires du certicat SST sont réputés détenir le certificat de Premiers Secours Civiques Niveau 1 - PSC1**
- **Les apprenants détenant le PSC1 peuvent bénéficier d'une formation SST allégée. Contactez-nous !**

CFC JEANNE D'ARC
SITE DE GAULLE - BAT LES TILLEULS
22, rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse
Contact :
Corinne BACCUS
07 65 82 75 59 - 02 35 54 65 96
corinne.baccus@esja.fr

MAJ Oct.-2026